



AAP RÉGIONS

Région Ile-de-France : appel à manifestation d'intérêt pour intégrer l'accélérateur PME industrielles

Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour les PME franciliennes souhaitant accélérer leur croissance.

Mis en ligne le 11 juin 2019

Appel à projets clos le 27 décembre 2019

Objectif

- > Recueillir les candidatures des entreprises (PME) souhaitant intégrer la 3^{ème} promotion de l'Accélérateur PME industrielles.

Processus de sélection

- > Les PME industrielles seront sélectionnées pour leur potentiel de croissance.
- > Elles seront accompagnées sur une durée de 24 mois, afin de tendre vers le statut ETI (200 actuellement en Ile-de-France).

Critères de sélection

- > PME disposant d'un site de production en Ile-de-France et remplissant des critères de sélection suivants :
 - PME industrielle produisant en Ile-de-France (au moins un site de production en Ile de France),
 - PME indépendante : le dirigeant est maître de ses décisions pour développer son entreprise,
 - Un CA consolidé compris entre 5 M€ et 50 M€,
 - Dynamique de croissance (CA, emploi...),
 - Santé financière et solvabilité,
 - Projets ambitieux d'innovation et/ou de développement à l'international,
 - Ambition forte de l'équipe dirigeante,
 - Capacité pour l'entreprise à assumer un coût global maximum de 30 000 € HT sur les 2 ans (dispositif premium d'accompagnement subventionné par la Région Ile-de-France et Bpifrance).

Modalités de candidature

- > Remplir le [formulaire de candidature](#) .

@ CONTACTS

